

Le projet agroenvironnemental dans les environs du lac Mandeville, un tremplin pour la mobilisation des entreprises agricoles du secteur

Saint-Didace, le 11 décembre 2024 – Déjà deux ans et demi se sont écoulés depuis le lancement du projet « Amélioration des pratiques agricoles dans les environs du lac Mandeville ». Malgré les nombreuses embûches rencontrées, l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) est fière du dénouement.

L'objectif premier de ce projet était d'améliorer la qualité de l'environnement du lac et de la rivière Mandeville. Le projet a débuté en juin 2022 par une rencontre d'information sous forme de 5 à 7 à laquelle étaient conviées les entreprises agricoles du secteur dans le but de cibler les besoins et le soutien professionnel, technique et financier nécessaires pour mettre en place des actions en agroenvironnement au sein des entreprises. À la suite de cette rencontre, l'ensemble des entreprises exploitant des terres sur le territoire visé par le projet a été contacté et sensibilisé aux pratiques agroenvironnementales. La moitié d'entre elles a été rencontrée individuellement par AGIR Maskinongé accompagné par un agronome et/ou un ingénieur d'un club-conseil en agroenvironnement. Lors de ces rencontres, des recommandations d'améliorations ont été effectuées en fonction des besoins et des intérêts des entreprises agricoles (culture intercalaire, haie brise-vent, bande riveraine, enrochement de sortie de drain, réfection d'avaloir, renouvellement de prairies). En 2024, les actions concrètes sur le terrain ont commencé. Voici, en chiffres, quelques résultats significatifs obtenus dans le cadre de ce projet :

- 1 rencontre pour le lancement du projet (trois exploitants agricoles et sept intervenants présents)
- 1 rapport "Portrait et solutions "
- 5 entreprises agricoles rencontrées individuellement et ayant reçu des recommandations
- 10 entreprises agricoles informées et sensibilisées aux pratiques agroenvironnementales
- 735 mètres linéaires de haie brise-vent arbustive aménagés
- 467 arbustes plantés de quatre espèces différentes
- 3 nichoirs installés



Une démarche mobilisatrice qui se poursuit

Notons que le projet a rencontré quelques embûches en cours de route (manque de ressources humaines, court échéancier de réalisations). Par conséquent, l'ensemble des objectifs initiaux n'a pas été atteint. Notamment le nombre d'entreprises agricoles rencontrées individuellement et le nombre d'entreprises posant des actions concrètes en agroenvironnement.

« Malgré les défis rencontrés, je suis satisfaite des résultats obtenus dans le cadre de ce projet. Les liens tissés avec les entreprises agricoles du territoire me permettront de poursuivre cette mobilisation. Je suis convaincue que d'autres aménagements et changements de pratique verront le jour dans les années à venir. », déclare Amélie St-Yves, coordonnatrice de projets chez AGIR Maskinongé.

Les nombreuses activités de communication sur les médias sociaux d'AGIR Maskinongé, dans les bulletins municipaux ainsi que dans les journaux locaux auront permis de faire rayonner le projet beaucoup plus loin que le lac Mandeville en plus de mettre de l'avant les bons coups en matière de protection de l'eau réalisés par les entreprises agricoles.

Le financement obtenu pour la coordination de ce projet aura servi de tremplin pour mobiliser les productrices et producteurs agricoles du secteur et entamer la réflexion vers de futurs changements de pratiques. Effectivement, au moins quatre entreprises agricoles sont présentement en discussion pour faire des essais au champ et des aménagements dans les années à venir.

Les principaux partenaires du projet

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme Prime-Vert. La Fédération de l'UPA de Lanaudière, ALUS Lanaudière, Services AgriXpert coopérative de solidarité, la MRC de D'Autray, la Municipalité de Mandeville et la Municipalité de Saint-Didace.

– 30 –

À propos de l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé)

AGIR Maskinongé est un organisme de bassin versant désigné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre. Fondé en 2004, l'organisme compte 20 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que la rédaction et la mise en œuvre d'aide à la décision.

Contact :

Amélie ST-YVES – Coordonnatrice de projets
(450) 835-6074 poste 8222 | amelie.st-yves@agirmaskinonge.com
www.agirmaskinonge.com

